

Spécialiste en ingénierie de la maintenance infrastructure et BTP

RNCP31961 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	230r
Formacode(s)	31624, 22486
Code(s) ROME	I1101, F1106
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
École du génie	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Spécialiste en ingénierie de la maintenance infrastructure et BTP contribue voire dirige un travail en équipe à la conception, l'organisation du financement, les appels d'offres, la gestion, le suivi et le contrôle du programme de maintenance ou d'un projet de construction. Agent de l'État pouvant être assermenté, il est alors habilité à rédiger les procès-verbaux en cas d'infraction domaniales ou aux règles du permis de construire et de malfaçons.

Il peut être responsable d'équipes autonomes sur sites isolés (antennes).

Il est amené à réaliser les activités suivantes :

Domaine d'activité 1 (ou bloc de compétences 1) : Maintenance de l'infrastructure

Domaine d'activité 2 (ou bloc de compétences 2) : Maîtrise d'ouvrage

Domaine d'activité 3 (ou bloc de compétences 3) : Maîtrise d'œuvre

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

1.1.Gérer de la maintenance courante

1.2.Assister et conseiller les clients

1.3.Réaliser en tant que maître d'œuvre des opérations de maintenance spécialisée et de certaines adaptations

1.4.Coordonner des organismes de soutien des sites et de leurs régions

1.5.Coordonner l'ensemble des opérations de surveillance du domaine

2.1 Diriger des études de faisabilité et des programmes

2.2.Prescrire et suivre des différents marchés nécessaires aux besoins et obligations du maître d'ouvrage

- 2.3. Contrôler la conformité des dossiers en application des règlements généraux en matière d'urbanisme et de construction
- 2.4. Coordonner de tout ou partie d'opérations jusqu'au terme des garanties
- 2.5. Suivre des investissements d'infrastructure programmés aux différents stades des opérations dans la zone de responsabilité du directeur d'investissement
- 3.1. Commander, piloter et pré-dimensionner des dossiers techniques tous corps d'état
- 3.2. Estimer du coût des ouvrages
- 3.3. Rédiger des documents d'appels d'offre
- 3.4. Contrôler la réalisation conformément aux prescriptions et en respectant la sécurité au travail
- 3.5. Vérifier la comptabilité et financière des opérations
- 3.6. Assister à la maîtrise d'ouvrage lors des phases de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement

Blocs de compétences

RNCP31961BC01 — Maintenance de l'infrastructure

LISTE DE COMPÉTENCES

Description :

- Décider des opérations d'entretien courant préventif et curatif en utilisant à bon escient les marchés de maintenance, de travaux et les régies.
- Suivre les obligations contractuelles et financières avec la réalité des chantiers dans le cadre des marchés passés.
- Certifier (ou non) la réalité des services faits pour permettre le paiement des prestataires de services (réduit des pénalités éventuelles).
- Gérer différents types de marchés de travaux d'entretien courant à l'aide des procédures adaptées (MAPA avec concurrence plus ou moins poussée, MBC, ...), de leur prescription jusqu'au service fait, afin que les opérations, programmées ou non, soient effectuées conformément au besoin.
- Visiter les bâtiments de sa responsabilité selon une périodicité idoine en vue d'une surveillance active destinée à compléter la connaissance du patrimoine immobilier enregistrée sur les documents adaptés.
- Réaliser la programmation pluriennale des opérations d'entretien à partir des visites ou des retours d'expérience, en tenant compte des contraintes, afin d'anticiper sur plusieurs années les investissements nécessaires.
- Conseiller au mieux les clients sur l'utilisation et les évolutions du patrimoine immobilier en compilant les aspects domaniaux et techniques ainsi que l'environnement humain et opérationnel permettant ainsi une utilisation correcte des installations et une vision claire de leur évolution possible.
- Rechercher les solutions techniques en tenant compte des contraintes pour une réponse optimale.
- Évaluer le coût de l'opération envisagée à partir des outils appropriés pour l'intégration dans la programmation pluriennale.
- Rédiger les pièces techniques et administratives des marchés publics afin de recevoir des offres conformes aux attendus.
- Suivre les travaux en contrôlant les prestations réalisées par les entreprises pour s'assurer qu'elles sont conformes au contrat.
- Répartir entre les sites les moyens mutualisés au regard de l'importance des besoins de chacun des sites en vue de la réalisation des programmations pluriennales.
- Contrôler les activités de maintenance courante ou spécialisées ainsi que les marchés de la responsabilité des sites, à partir des comptes rendus et des pièces comptables, pour prendre les mesures correctives le cas échéant.
- Manager des ressources humaines de chaque site dans un objectif de motivation et d'implication.
- Commander et faire réaliser les visites et contrôles réglementaires obligatoires dans toutes les emprises sous la responsabilité de son établissement, conformément aux périodicités requises et à la réglementation en vigueur afin de s'assurer que les installations soient aux normes en rapport avec leur destination.
- Passer ou faire passer les marchés de contrôles et vérifications devant être externalisés (marchés de PI, ...). dans les cas où cela s'avère nécessaire voire obligatoire.
- Établir un diagnostic à partir de l'analyse des rapports issus des contrôles internes ou des contrôles vérifications périodiques obligatoires (CVPO) afin de réaliser ou faire réaliser le cas échéant les travaux nécessaires au fonctionnement des sites, par le biais de marchés.

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle réelle ou simulée :

- par la voie de la VAE, livret 2 de présentation de l'expérience, complété le cas échéant d'un entretien oral avec le jury (éventuellement avec une mise en situation reconstituée) ;
- par la voie de la formation, Les contrôles s'appuient sur des tests d'acquisition des connaissances essentiellement basés sur des cas et exercices pratiques. Les candidats sont aussi évalués par des mises en situation professionnelles, entre autres par le biais de projets.

RNCP31961BC02 — Maîtrise d'ouvrage

LISTE DE COMPÉTENCES

Description :

- Étudier les contraintes techniques, réglementaires et urbanistiques liées à l'expression des besoins pour se prononcer clairement quant à la faisabilité et l'opportunité de l'opération.
- Définir une feuille de route précise au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre pour le déroulement de l'opération dans les stades de conception et de réalisation à partir de l'étude initiale et des diagnostics pour répondre à l'expression des besoins.
- Prévoir le déroulement d'une opération en tant que conducteur d'opération en respectant les différentes phases de la maîtrise d'ouvrage en établissant un calendrier de déroulement de l'opération cohérent et une gestion prévisionnelle valide.
- Passer différents marchés de travaux (diagnostics, études de sols, ...) ou de prestations intellectuelles (maîtrise d'œuvre, SPS, ...) permettant aux différents opérateurs de réaliser leurs missions
- Donner au bureau en charge, les éléments du maître d'œuvre nécessaires à l'établissement des documents d'urbanisme (permis de construire, autorisation de travaux).
- Assurer les différentes fonctions du conducteur d'opération notamment en matière financière afin de permettre au maître d'œuvre de mener à bien les opérations qui lui sont confiées.
- Diriger les réunions ponctuant les différents stades de déroulement d'une opération d'infrastructure en exploitant correctement les documents étudiés au cours de celle-ci.
- Conseiller le directeur d'investissement sur les décisions à prendre suite à ces réunions.

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle réelle ou simulée :

- par la voie de la VAE, livret 2 de présentation de l'expérience, complété le cas échéant d'un entretien oral avec le jury (éventuellement avec une mise en situation reconstituée) ;
- par la voie de la formation, Les contrôles s'appuient sur des tests d'acquisition des connaissances essentiellement basés sur des cas et exercices pratiques. Les candidats sont aussi évalués par des mises en situation professionnelles, entre autres par le biais de projets.

RNCP31961BC03 — Maîtrise d'œuvre

LISTE DE COMPÉTENCES

Description :

- Réaliser les documents de conception permettant au maître d'ouvrage de visualiser et d'orienter les opérations pour la satisfaction du besoin tout en respectant l'enveloppe budgétaire.
- Réaliser une estimation du coût de l'opération en exploitant les logiciels et les techniques d'évaluation afin de permettre au maître d'ouvrage de mettre en place les crédits nécessaires.
- Réaliser tous les documents nécessaires à une consultation des entreprises de marchés dont l'estimation est supérieure à 500 000 €.
- Dépouiller les offres et réaliser un rapport de présentation permettant au représentant du pouvoir adjudicateur de prendre
- Contrôler toutes les documentations techniques et administratives présentées par les entreprises pour s'assurer de leur conformité par rapport à l'appel d'offres, aux normes et règles de l'art
- Suivre techniquement, la réalisation des opérations d'infrastructure dans le respect des stipulations de l'appel d'offres.
- Diriger les réunions de chantier pour s'assurer du bon déroulement de l'opération dans le respect du planning et des règles de sécurité du travail.
- Suivre les obligations contractuelles et financières avec la réalité des chantiers dans le cadre des marchés passés.
- Certifier (ou non) la réalité des services faits pour permettre le paiement des locataires d'ouvrage (réduit des

pénalités éventuelles).

- Assister le maître d'ouvrage pour les opérations de réception en notant exhaustivement toutes les réserves et malfaçons constatées.
- Suivre les appels en garanties de parfait achèvement et diriger les entreprises pour leur rétablissement.

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle réelle ou simulée :

- par la voie de la VAE, livret 2 de présentation de l'expérience, complété le cas échéant d'un entretien oral avec le jury (éventuellement avec une mise en situation reconstituée) ;
- par la voie de la formation, Les contrôles s'appuient sur des tests d'acquisition des connaissances essentiellement basés sur des cas et exercices pratiques. Les candidats sont aussi évalués par des mises en situation professionnelles, entre autres par le biais de projets.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Maintenance et exploitation du patrimoine immobilier

Cabinets d'architecte ou de maîtrise d'œuvre

Cabinets d'assistance à la maîtrise d'ouvrage

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- responsable d'exploitation ;
- responsable de secteur ;
- gestionnaire de co-propriétés ;
- responsable régie entretien ;
- assistant à la maîtrise d'ouvrage ;
- assistant à la maîtrise d'œuvre.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour exercer au sein du ministère des armées, le statut de militaire ou personnel civil des Armées est nécessaire. La seule certification professionnelle de spécialiste en ingénierie de la maintenance infrastructure et BTP n'est pas suffisante.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 780 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en génie civil, construction et bois (25 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 614
Jugés difficiles à recruter	61 %
Emplois saisonniers	1 %

Familles professionnelles (FAP)

B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP
B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP
B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

- le président (commandant de l'école du génie ou son représentant) ;
- le responsable du collège des formateurs ;
- le responsable pédagogique de la formation.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- le président (commandant de l'école du génie ou son représentant) ;
- deux membres du collège de professionnels :
 - un représentant de la catégorie « salarié », titulaire de la certification ou équivalent, hors organisme certificateur, appartenant au SID (officier certifié ou ingénieur militaire d'infrastructure) ;
 - un responsable de la catégorie « employeur », hors organisme certificateur, appartenant au SID (chef d'USID, chef de pôle maîtrise d'œuvre ou de conduite d'opération) ;
- deux membres du collège de formateurs :
 - le représentant des formateurs ;
 - un cadre chargé de la formation dans le domaine des techniques des opérations d'infrastructure au sein de l'école du génie.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6250

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40188

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

L'information est disponible sur le site de Défense Mobilité :

- <http://portail.sga.defense.gouv.fr/espace-defense-mobilite> (intradef) ;
www.defense-mobilite.fr (internet) dans la rubrique « Nos services » puis « VAE ».
- Ecole du génie

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31961/>